

Louis MEYNIER
« Figeou »
(1763 – 1841)

Maire de LAURAC (Avril - Décembre 1831)

(Extraits du « Vivre à Laurac » N° 34 – 1^{er} Semestre 1993)

Louis Meynier dit "**Figeou**", qui ne devait être maire de Laurac que durant quelques mois, d'avril à décembre 1831, était né le 11 août 1763 à Laurac, au mas de Figeou (aujourd'hui maison Champetier, quartier du Tribble). Son père, qui s'appelait également Louis, mourut le 9 août 1763, c'est-à-dire deux jours avant la naissance de son fils. Sa mère était Marianne Jacques ; celle-ci, décédée en 1808, s'était remariée en 1804 avec son beau-frère Sébastien Meynier, décédé en 1819, qui avait été maire de Laurac pendant la Révolution. Louis Meynier avait épousé le 8 mai 1792 Marie-Madeleine Meynier (1773-1859), fille de Joseph-Pierre Meynier, coseigneur de Valgorge (1717-1788), et de Marie Prévost (1737-1813), qui s'étaient mariés à Laurac en 1763. Un des frères de Marie-Madeleine était Louis-Joseph Meynier; né le 15 avril 1765, mort en 1835, le « notable de la Révolution » dont une rue de Laurac porte le nom.

Louis Meynier et Marie-Madeleine eurent sept enfants dont l'un, Joseph, mourut à l'âge de deux ans et demi, le 20 mars 1797. Les autres enfants étaient : Louis-Sébastien, né le 10 mai 1793 ; Marie, née le 9 novembre 1796 (mariée en 1815 à Joseph Prévost, de Chadeyron) ; Rose-Sophie, née le 15 décembre 1798 (mariée en 1820 à Jean-Joseph Roussel, du mas de Gerboux, ancêtre donc de la famille Tastevin) ; Rosalie, née le 30 octobre 1800 (décédée le 2 avril 1802 à 17 mois) ; Marie-Julie, née le 22 juillet 1802 (mariée en 1827 avec Henry Trouillas, de Laurac) ; Louis-Joseph, né le 22 décembre 1804.

Louis Meynier mourut au mas de Figeou le 10 janvier 1841, à l'âge de 78 ans. Son épouse lui survécut jusqu'au 8 juin 1859 où elle mourut à l'âge respectable de 86 ans.

Le 27 avril 1831, Louis Meynier était donc installé comme maire de Laurac en remplacement de son homonyme, démissionnaire, et prêtait serment au roi des Français. Le Conseil municipal se contentait alors d'expédier les affaires courantes, comme le vote, le 1^{er} mai 1831, du budget 1832, soit 277,84 F en recettes et 1 013,95 F en dépenses, le vote des journées de prestations en nature pour les chemins vicinaux, le vote aussi d'une imposition extraordinaire des plus forts contribuables pour couvrir le déficit et en particulier le salaire du garde-champêtre (250 F) et le traitement du vicaire (300 F). Nous avons retenu ces chiffres pour donner une idée du budget de cette époque, mais il faut dire que les votes ci-dessus évoqués (budget, prestations, impositions extraordinaires, ...) revenaient chaque année à la même époque, avec un déficit tout aussi important. Nous ne les rappellerons pas chaque fois.

Le 16 octobre 1831, un nouveau Conseil était installé suite à une lettre du préfet en date du 10 octobre, avec Louis Meynier "Figeou", maire, président de séance, Joseph Galfard, adjoint, et les autres membres du Conseil : Alexandre Chamary, André Béraud, Simon Besset, Jean Babois, Louis Meynier "Granger", Jean-Louis Perbost (futur maire), Simon Tourre, Joseph Champetier, Jean-André Colomb et Jean Boissin.

De ce bref mandat transitoire, on retiendra un vœu émis par le Conseil municipal le 30 novembre 1831 ; le Conseil considérant qu'un seul instituteur était insuffisant à Laurac, demandait que M. Louis Mollier, instituteur à Uzer, natif de Laurac, fût autorisé à venir dans son village natal comme second instituteur, ce qui fut fait effectivement par la suite pour quelques années.

Deux semaines plus tard, Jean-Louis Perbost succédait à Louis Meynier comme maire.

On rappellera aussi qu'à cette époque les incendies étaient plus fréquents qu'aujourd'hui. Une lettre du préfet au sous-préfet de Largentière, en date du 8 décembre 1831, en témoigne: « *Les incendies deviennent très fréquents ; beaucoup doivent être attribués à la malveillance. Faites établir dans les communes rurales des rondes de nuit pour empêcher les tentatives des incendiaires ou appeler au secours à l'instant où le feu prend une habitation.* » Cette lettre ne concernait pas spécialement Laurac, mais elle est significative.